



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ULTIMEG 2000/380

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ULTIMEG 2000/380
 Numéro du produit U380
 UFI UFI: R610-Y0A2-T00V-N3R5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Vernis pour isolation électrique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant AEV LTD,
 AEV LIMITED
 MARION STREET
 BIRKENHEAD
 MERSEYSIDE
 CH41 6LT
 Tel. +44(0)151 647 3322
 Fax. +44(0)151 647 3377

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence ECOSTAR Environmental
 0044 (0) 172 4732 138 (Monday to Friday 09.00 - 17.00)
 0044 (0) 800 2461 274 (Out of office hours)

Numéro d'appel d'urgence
 national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226
 Dangers pour la santé
 humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373
 Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

ULTIMEG 2000/380

Mentions de danger	<p>EUH208 Contient du formaldéhyde ... %. Peut produire une réaction allergique.</p> <p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	<p>EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
Contient	<p>Low aromatic white spirit, XYLENES, Hydrocarbons, C9-12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, (2-25%) aromatics, HYDROCARBONS C9 AROMATICS</p>
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.</p> <p>P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ULTIMEG 2000/380

Low aromatic white spirit 10-30%		
Numéro CAS: 64742-48-9	Numéro CE: 919-857-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-0000
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304		
XYLENES 10-30%		
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-0000
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304		
Phenolic Polymer 10-30%		
Numéro CAS: 9003-35-4	Numéro CE: 500-005-2	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332		
WHITE SPIRIT 1-5%		
Numéro CAS: —	Numéro CE: 919-446-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458049-33-0000
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 STOT RE 1 - H372 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		

ULTIMEG 2000/380

HYDROCARBONS C9 AROMATICS		1-5%
Numéro CAS: 64742-95-6	Numéro CE: 918-668-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119455851-35-0000
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H335, H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		
formaldehyde ... %		<0.1%
Numéro CAS: 50-00-0	Numéro CE: 200-001-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488953-20-0000
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 1B - H350 STOT SE 3 - H335		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Provoque une irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

ULTIMEG 2000/380

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Hydrocarbures. Oxydes d'azote (NO_x). Le produit est inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage. Eviter l'inhalation de vapeurs. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

XYLENES

ULTIMEG 2000/380

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 50 ppm

formaldehyde ... %

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,5 ppm

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1 ppm

C1b, M2

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

* = Risque de pénétration percutanée.

C1b = Substances devant être assimilées à des substances cancérogènes pour l'homme.

M2 = Substances préoccupantes en raison d'effets mutagènes possibles.

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

Low aromatic white spirit (CAS: 64742-48-9)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 208 mg/kg/jour

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 871 mg/m³

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg/jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 185 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg/jour

XYLENES (CAS: 1330-20-7)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limit.

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 289 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 289 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg/jour

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 77 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 174 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 174 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 108 mg/kg/jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.8 mg/m³

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.327 mg/l

eau de mer; 0.327 mg/l

rejet intermittent; 0.327 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 6.58 mg/l

Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg

Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg

Sol; 2.31 mg/kg

WHITE SPIRIT

ULTIMEG 2000/380

DNEL	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 44 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 330 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 71 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour

HYDROCARBONS C9 AROMATICS (CAS: 64742-95-6)

DNEL	Industrie - Cutanée; : 25 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; : 150 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; : 11 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; : 32 mg/m ³
	Consommateur - Orale; : 11 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

Protection des mains Porter des gants de protection. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Paille.
Odeur	Solvants organiques.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	150 - - 203°C @ 760 mm Hg

ULTIMEG 2000/380

Point d'éclair	~ 40°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.8 Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 11.5
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	0.33 mPa @ °C
Densité de vapeur	4.33
Densité relative	0.89 - 0.93 @ 25°C/77°F
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	230°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	300 mPa s @ 25°C/77°F
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.
Commentaires	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.

9.2. Autres informations

Autres informations Non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Réducteurs.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

ULTIMEG 2000/380

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 2 530,43

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 5 566,94

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 27,83

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des lésions internes.
Contact cutané	Le produit a un effet de délipidation de la peau. Le liquide peut irriter la peau.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Inhalatoire Peut provoquer une irritation du système respiratoire. CONTACT AVEC LA PEAU. Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique. CONTACT AVEC LES YEUX. Irritant pour les yeux. INGESTION. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Voie d'exposition	Inhalatoire Absorption cutanée

Informations toxicologiques sur les composants

Low aromatic white spirit

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 6 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 8,5

Espèces Rat

XYLENES

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ULTIMEG 2000/380

Toxicité aiguë inhalation 11,0
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

ETA inhalation (vapeurs 11,0
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Légèrement irritant.
graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer une hypersensibilité respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les études épidémiologiques n'ont pas démontré de sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Négatif.
vitro

Essais de génotoxicité - in Négatif.
vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux
reproduction - fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Lésions du système nerveux central et/ou périphérique. Lésions des reins et/ou du
un foie.

Organes cibles Reins Foie Système nerveux central

Danger par aspiration

Danger par aspiration L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Nocif par contact avec la peau. Le produit est irritant pour les yeux et la peau.

Contact oculaire Les vapeurs ou spray peuvent provoquer des lésions oculaires temporaires (réversibles).

Phenolic Polymer

ULTIMEG 2000/380

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs
mg/l) 11,0

WHITE SPIRIT

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 15 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 15 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée
(DL₅₀ mg/kg) 3 400,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 3 400,0

Toxicité aiguë - inhalation

Espèces Rat

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in
vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in
vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux. NOAEL 300 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la
reproduction - fertilité Dépistage - NOAEC 300 ppm, Inhalatoire, Rat P

Toxicité pour la
reproduction -
développement Toxicité pour le développement: - NOAEC: 300 ppm, Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

ULTIMEG 2000/380

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 1056 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 492,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 3 492,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3 160,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 3 160,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >6193 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Données sur l'animal Provoque une légère irritation cutanée. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ULTIMEG 2000/380

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Organes cibles Système nerveux central Système respiratoire, poumons

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information générale Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Voie d'exposition Ingestion Inhalatoire

Organes cibles Cerveau Système respiratoire, poumons Muqueuses.

Symptômes Irritation des yeux et des muqueuses. Irritation du système respiratoire. Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements.

Considérations médicales Affections cutanées et allergies. Troubles convulsifs, problèmes du système nerveux central. Risque d'une pneumonie chimique après aspiration.

formaldehyde ... %

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,5

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

ULTIMEG 2000/380

Écotoxicité Dangereux pour l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Informations écologiques sur les composants

Low aromatic white spirit

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

XYLENES

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

WHITE SPIRIT

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

Low aromatic white spirit

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, : >1000 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, : >1000 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, : 0.131 mg/l, Poissons

XYLENES

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 2-11 mg/l, Poissons
CL₅₀, 96 heures: 13.5 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
CL₅₀, 96 heures: 21 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
CL₅₀, 96 heures: 2.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
NOEC, 56 jours: >1.3 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1-5 mg/l, Daphnia magna
CE₅₀, 24 heures: 1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 3-5 mg/l, Algues
ErC50, 72 heures: 4.36 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 3 heures: >157 mg/l,

WHITE SPIRIT

ULTIMEG 2000/380

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 22 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 10 mg/l, Algues
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 48 heures: 43.98 mg/l,

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.097 mg/l, Daphnia magna
--	---

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques.
-----------------	---

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 9.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 3.2 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 2.9 mg/l, Algues NOEC, 72 heures: 1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 28 jours: 1.23 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 2.14 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations écologiques sur les composants

RESIN

Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.
-------------------------------------	-------------------------------

Low aromatic white spirit

Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.
Biodégradation	- 80%:

XYLENES

Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.
Biodégradation	- 87.8%: 28 jours

ULTIMEG 2000/380

WHITE SPIRIT

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Phototransformation	Scientifiquement injustifié.
Stabilité (hydrolyse)	Scientifiquement injustifié.
Biodégradation	- Dégradation 75: 28 jours

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- 78: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Low aromatic white spirit

Potentiel de bioaccumulation FBC: 10 - 2500, Poissons

XYLENES

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: 5.4-25.9, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Coefficient de partage log Pow: 2.77-3.2

WHITE SPIRIT

Potentiel de bioaccumulation Scientifiquement injustifié.

Coefficient de partage Non applicable.

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

Coefficient de partage log Pow: < 4.5

12.4. Mobilité dans le sol

Informations écologiques sur les composants

RESIN

Mobilité Faible mobilité.

XYLENES

Mobilité Le produit est non miscible dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

ULTIMEG 2000/380**WHITE SPIRIT**

Mobilité	Non applicable.
Coefficient d'adsorption/désorption	Scientifiquement injustifié.
Constante de Henry	Scientifiquement injustifié.

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Mobilité	Insoluble dans l'eau.
-----------------	-----------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Informations écologiques sur les composants****Low aromatic white spirit**

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

XYLENES

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

WHITE SPIRIT

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

12.6. Autres effets néfastes**Informations écologiques sur les composants****XYLENES**

Autres effets néfastes	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

WHITE SPIRIT

Autres effets néfastes	Peut endommager la couche d'ozone.
-------------------------------	------------------------------------

HYDROCARBONS C9 AROMATICS

Autres effets néfastes	Non disponible.
-------------------------------	-----------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

ULTIMEG 2000/380

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.

Classe déchet Le classement du code de déchet doit être réalisé selon le catalogue européen des déchets (CED). 08 04 10 waste adhesives and sealants other than those mentioned in 08 04 09

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1263
N° ONU (IMDG)	1263
N° ONU (ICAO)	1263
N° ONU (ADN)	1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	PAINT (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Xylene)
Nom d'expédition (IMDG)	PAINT (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Xylene)
Nom d'expédition (ICAO)	PAINT (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Xylene)
Nom d'expédition (ADN)	PAINT (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Xylene)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ULTIMEG 2000/380

EmS	F-E, S-E
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	Petroleum (Consolidation) Act, as ammended 1984 SI 1244. Highly Flammable Liquid Regulations 1972. Rivers (Prevention of Pollution) Act 1961. Control of Pollution (Special Waste) Regulations 1980 (as amended). The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	18/07/2022
Révision	37
Remplace la date	12/05/2020
Numéro de FDS	10155

ULTIMEG 2000/380

Mentions de danger dans leur intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du formaldéhyde ... %. Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.